

La Voix des Allobroges

1,50 €

été 2008

Le canard savoyard qui ouvre son bec

Que reste-t-il de la Savoie ?



Avec *La Place du village*, les frères Deparis seraient-ils le dernier symbole d'une identité savoyarde en voie de disparition ? La Voix mène l'enquête et tend le micro aux jumeaux. **PAGES 10 À 14**



La montagne dénaturée à Flaine

Depuis trois ans, la station haut-savoiarde a entrepris des travaux d'aménagement de son domaine skiable ayant porté atteinte à un site paléontologique exceptionnel. Et l'Administration laisse faire. **PAGE 2**

POLITIQUE

Gaymard et Monteil respectent la loi du silence **PAGE 4**

PORTRAIT

Le comique savoyard part conquérir Paris **PAGE 20**

ENVIRONNEMENT

Le bilan carbone du monde de la glisse **PAGE 16**



Ordre du Temple solaire : un secret d'Etat bien gardé

Les Vuarnet et leur avocat se retrouvent poursuivis en correctionnelle par un expert judiciaire qui refuse de dévoiler les dessous d'une affaire d'Etat. Mais que fait la justice ? **PAGE 5**

N°17 - juillet/août/septembre 2008

les empreintes

art & culture
créa & design
audio & visuel

place des arts 12 avenue des harmonies 74960 cran-gevrier
www.les-empreintes.com

MICRO-CRAVATTE ?
MICRO-INFORMATIQUE ?
MICRO-INTERVALLE ?
MICRO-ONDE ?
MICRO-ORGANISME ?
MICRO-TROTTOIR ?

MICRO-GALERIE !



Pour quelques lapiaz de moins

Le développement durable, c'est aussi niveler et élargir les pistes de ski, au risque d'entamer le patrimoine naturel savoyard. Illustration à Flaine où des lapiaz d'exception ont disparu sous les pelles.



Cette photo date de 2006, mais chaque été jusqu'en 2010, le chantier reprend.

Depuis 2005, avec le soutien de la Compagnie des Alpes, la station de Flaine s'est lancée dans un vaste chantier de rénovation de son domaine, qui doit aboutir fin 2010. Parmi les travaux programmés figurent la rénovation et la réalisation de remontées mécaniques, la recherche et le captage d'eau souterraine (ou la réalisation de retenues collinaires), l'élargissement et le nivellement de pistes - élégamment évoqué sous le terme de profilage - ainsi que la réalisation de nouveaux boulevards qui répondent aussi bien aux attentes du public qu'aux impératifs dictés par le changement climatique.

A Flaine, en effet, les lapiaz - zones de calcaire dur sillonné de rigoles, fissures et

crevasses, qui couvrent une grande partie du domaine skiable - constituent un défi permanent pour les exploitants du domaine. Pour retenir la neige, assurer l'ouverture des pistes et garantir la sécurité du client, les trous et les aspérités doivent être gommés grâce aux moyens disponibles : minage et lissage des lapiaz à la pelle mécanique puis concassage en granulats homogènes qui servent à combler les cavités.

C'est au cours de l'un de ces travaux qu'intervient, malgré lui, Michel Delamette, docteur ès sciences de la terre à l'université de Genève et fin connaisseur de la géologie des lapiaz de Platé, qu'il arpente depuis de nombreuses années. Fin 2005, il constate

qu'un chantier est en cours au nord-est de la gare sommitale de la télécabine des Grandes Platières, entre les télésièges du Diamant noir et celui des Perdrix, sur un espace qu'il avait déjà identifié comme étant de haute valeur géologique : « J'avais repéré un important gisement de fossiles dans ce secteur. Or, les travaux menés sur le site passaient en plein milieu de ce gisement et un morceau de la corniche tertiaire avait sauté. J'ai donné l'alerte, j'ai transmis des courriers aux administrations, au conseil général, au conseil régional. Je n'ai eu aucune réponse. » Selon le spécialiste, attaché scientifique au parc naturel régional de Chartreuse, « ces travaux ont irrémédiablement détruit environ un tiers de ce site paléontologique exceptionnel, unique dans les Alpes par sa richesse en vertébrés tertiaires. »

Sur place, il n'y a pas que le scientifique à s'alarmer des travaux réalisés. Les spéléologues, qui arpentent depuis des lustres ce formidable terrain de jeu constitué par le réseau karstique de Flaine restent sans voix. « Sur la piste Faust, il y avait un lieu appelé "le mur de paille", une barre de lapiaz ainsi nommée parce que de la paille était disposée à cet endroit pour cacher le rocher lorsque la neige venait à manquer. Ils ont cassé ce mur et refait toute la piste depuis le DMC (ndlr : télécabine de l'Aup de Véran). C'était une véritable autoroute, explique Patrick Noël, prési-

« Ces travaux ont irrémédiablement détruit un tiers de ce site paléontologique exceptionnel. »

dent du spéléo-club du Mont-Blanc. Nous avons été sollicités au départ par la station pour donner notre avis. Une étude d'impact avait été effectuée, mais là, on a été surpris de l'ampleur des travaux. Ça faisait deux, entre le tracé papier et la réalité. » Pourtant, hormis les spéléologues et Michel Delamette, personne ne s'en est jusqu'alors offusqué.

Interrogé à ce sujet, Frédéric Marion, directeur du domaine skiable, se réfugie sous le couvert de la légalité. « Nous restons dans le cadre de la réglementation, ce n'est pas notre volonté de détruire les choses de manière irrémédiable. Et s'il s'agit d'une zone avec un intérêt hors du commun, dites-moi alors pourquoi l'administration nous a donné toutes les autorisations et n'a rien dit ? »

Cette question, nous l'avons justement posée aux services compétents, qui semblent avoir alors largement débattu du sujet dans le cadre et même en marge de la procédure légale. Et là, les parapluies ont plutôt tendance à s'ouvrir. « La DDE a engagé une procédure d'urbanisme en amont,

pour le compte de la commune, explique Sylvain Allaire, chef du service prospective et développement des territoires. S'il n'y a pas de problème sur ce strict point d'urbanisme, qui est de notre compétence, alors les autorisations sont délivrées au titre du permis de construire. En l'occurrence, les travaux étaient conformes au dossier UTN (ndlr : unité touristiques nouvelles). » A la direction départementale de l'agriculture et de la forêt, Cécile Martin, responsable du service de l'environnement et de l'espace, enfonce le clou : « Malheureusement, les sites géologiques ne sont pas concernés par une réglementation telle qu'on puisse stopper un projet. On n'a pas d'arsenal réglementaire en la matière. » Au final, et pour résumer, en site inscrit (à l'inverse des sites classés, qui font l'objet d'une protection plus forte), l'administration n'a qu'un avis purement consultatif à formuler, via le service départemental de l'architecture et du patrimoine. Avis que le maire, dernier décideur, a toute latitude de ne pas suivre. Un contexte qui profite aux aménageurs, au grand dam de Michel Delamette. « Par rapport à cette affaire, accuse-t-il, il y a eu un filtre au niveau politique. Et aujourd'hui, la station continue : ils mettent discrètement une trace de peinture sur un bloc, qu'ils dynamitent l'été. »

L'affaire des lapiaz de Platé, coincée entre loi du silence et vide législatif, témoigne qu'il est encore bien difficile, malgré le discours en vogue, d'entraver la marche en avant de stations soumises à la loi du marché et aux obligations socio-économiques. Ce qu'une source proche du dossier, dépitée, résume ainsi : « Pour un projet en site inscrit, il est facile d'émettre un avis défavorable, mais on sait que, malgré cela, le projet va quand même se réaliser. Alors, on va dire oui, mais en ajoutant : " Je veux suivre les travaux. " De cette manière, on arrive à sauver une partie de l'existant. » Il était une fois le développement durable...

Marc Heur

La Voix des Allobroges

www.lavoixdesallobroges.com
377 Avenue du Comte Vert
73000 Chambéry
Tel : 09 50 58 73 74 / 06 73 31 06 30
contact@lavoixdesallobroges.com

DIRECTION DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION
Brice Perrier

CONSEILLER DE LA RÉDACTION
Nicolas Santolaria

RÉDACTION
Gérard Ménachemoff, Olivier Crépeaux, Dom Vuillerot, Jo Veillard, Jérôme Poirier, Rémi Mogenet, Marc Heur, Elise Boucherez, Docteur Couleur, Sylvain Poujois, Jean-Pierre Lantaz, André Palluel-Guillard, Louis Terreau, Le Charmeur giffriote, Les frères Roger, Fred Delville, Envois du Gros, Christophe Salengro.

PHOTOGRAPHIE
Lucien Mermet-Bouvier

CORRECTION
Gaétane Vallifuoco

CONCEPTION ET DIRECTION ARTISTIQUE
Julien Couartou
graphistdoitbetter@gmail.com

RÉGIE PUBLICITAIRE ET COMMERCIALE
James-Olivier Gallice
Tél. : +33 (0)4 50 67 75 75
Fax : +33 (0)4 50 67 87 87
jogallice@lavoixdesallobroges.com

COMPTABILITÉ
Christophe Crussièr

Tirage : 2000 exemplaires
Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Tous droits de reproduction réservés.
La Voix des Allobroges est éditée par Les publications Allobroges, SARL de presse au capital de 8000 euros.
N° ISSN : 1773-262X
Commission paritaire : 0410 I 86253
Dépôt légal : à parution
Impression : Riccobono Offset Presse
83490 Le Muy

La Frapna monte au créneau

La Frapna 74, inquiète de voir des espèces menacées, réclame une nouvelle étude d'impact.

Elle était restée discrète sur le dossier de la « destruction » de fossiles du secteur des Perdrix, faute d'avoir pu constater au préalable la valeur du site en question. Mais la Frapna 74 monte aujourd'hui au créneau pour dénoncer les « impacts naturalistes des chantiers du secteur de la Tête des Verds » (réalisation d'une gare d'arrivée pour le nouveau télésiège de la Tête des Verds, remaniement des sols et lapiaz de la piste Diamant noir et réalisation de la future retenue collinaire de la Tête des Verds). « Notre idée est de faire le point sur les mauvaises pratiques à l'œuvre sur la station », annonce Damien Hiri-

barrondo, qui évoque par ailleurs la mise en ligne d'une page Internet dédiée à ce sujet depuis mi-juin. Le directeur de l'organisation environnementale s'est rendu sur place à deux reprises, en compagnie d'un botaniste et d'un huissier de justice, pour effectuer un relevé des espèces animales et végétales protégées ou sensibles. Et selon lui, un certain nombre de papillons et de plantes protégés sont menacés par les travaux à venir. Certaines espèces seraient d'ailleurs déjà mises à mal. « Alors que des travaux de terrassement et de tirs de mines ont déjà débuté sur les habitats de ces espèces », résume l'analyse effectuée par l'association environnementale, il est



Selon la Frapna, ce papillon est menacé.

vraisemblable que plusieurs stations de primevères auricules (protégées au niveau national) ont déjà été détruites. » Par conséquent, la Frapna, qui a d'ores et déjà exercé un recours en référé suspensif, « invite les responsables du domaine skiable à arrêter immédiatement les travaux, à conduire une nouvelle étude d'impact fine ainsi qu'à réviser le projet (ou du moins les piquetages des travaux menaçant aujourd'hui directement ces espèces). » M.H.

Notre savoir-faire
technologique
à votre service



RESOTEL

RÉSEAUX • TÉLÉCOMS • SÉCURITÉ

→ www.resotel.fr

287 route des Creuses
Z.I. des Césardes
74600 SEYNOD

Téléphone : 04 50 10 20 15
Télécopie : 04 50 10 20 16
e-mail : contact@resotel.fr